L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité et de la Commission de ...

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 JUILLET.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux européens apportés par l'Europa ... jusqu'au 12 juin pour Paris et jusqu'au 14 ... Liverpool. On trouvera plus loin les ... nouvelles que nous leur avons empruntés.

CONSEIL GENERAL.

Le Conseil Général s'est réuni samedi soir. L'appel nominal a constaté la présence de MM. ..., Harris, Surgi, Aprienie, Payne, Lu..., Da Fariet et Collens. Le secrétaire a donné lecture d'un message du maire, relatif aux difficultés que créerait la mise en vigueur d'un nouveau tarif ... port.

M. C... a demandé que le message fut référé à un comité spécial de trois membres, représentant chacune des municipalités.

M. Harris a présenté une résolution portant que la mise en vigueur du nouveau tarif serait différée jusqu'au 1er janvier prochain. Cette résolution n'a pas été appuyée.

Le même membre a présenté un mémoire adressé au secrétaire de la marine et priant ce dernier d'appeler l'attention du Congrès sur la nécessité d'établir à la Nouvelle Orléans un dépôt naval. Ce mémoire a été adopté à l'unanimité.

M. Collens a présenté une résolution enjoignant au comité des cours et prisons de demander leur ... aux propriétaires de la maison de cour si ce bâtiment ne pourrait pas être agrandi et mis à l'épreuve du feu. Acceptée.

La séance a été levée.

ARRIVÉE DU BALTIC.

Nous apprenons par le télégraphe que le steamer américain Baltic est arrivé à New-York avant-hier, le 5 du courant. Le marché aux cotons était languissant et avait fléchi d'un huitième de penny. La vente s'est élevée, le 25 ..., à 5,000 balles. Depuis le départ de l'Africa, 25,000 balles ont été vendues, dont 4,... aux exporteurs. Le fair Orleans est coté à ... le middling à 5 1/4 d.

SANTA FE.

Les journaux de St Louis ont des avis du M..., au 20 ... Les élections de ce territoire ... M. W. C. Skinner et le juge ... représentans; MM. H. ... Smith, Gold et quelques autres, membres ...

L... de la nomination de M. Hugh N. Smith comme secrétaire du territoire a causé une vive sensation à Santa Fe.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.

PAR LE STEAMER CHEROKEE.

Le steamer Cherokee, venant de New-York et de la Havane, est arrivé dans notre port hier matin ... à bord les malles de la Californie qui ... dans la dernière de ces villes.

Nous avions raison de dire, il y a environ deux semaines, que les prochaines nouvelles de San Francisco nous annonceraient la reconstruction de cette ville. L'Alta California nous apprend en effet que trois semaines le quartier incendié a été entièrement rebâti, et ce quartier, on se le rappelle, formait les trois quarts de San Francisco. On se ferait difficilement une idée de l'activité prodigieuse qui règne sur les rivages du Pacifique. Les nouvelles habitations ont été élevées au milieu des débris noircis et des cendres qui témoignent de l'œuvre destructrice du feu. Ce sont les seules traces qui restent ... de l'épouvantable sinistre du mois de mai. Les affaires ont repris leur cours, ... physionomie, les hommes ... travaux ordinaires, et c'est à peine si les habitants semblent avoir gardé le souvenir d'un événement qui a causé la ruine de la plupart d'entre eux. Ils recommencent pour la vingtième fois ... fortune acquise si rapidement et qu'ils ... peut-être dans quelques jours après ... refaite. Mais qu'importe à ces hommes ... trempe si vigoureuse. Ils aiment à lutter contre le sort et à se montrer supérieurs aux vicissitudes de l'existence.

... Le pas plus qu'à San Francisco le ... ne s'est emparé des habitans, et ... le marteau ...

... de San Francisco et de Stockton ... pas ... le prix des denrées ... attendait. C'est que les flammes ... les derniers magasins ... dans le port ... cargaisons, et le marché s'est trouvé ... approvisionné qu'avant ...

Les whigs et les démocrates ont désigné leurs candidats ... préparent à la lutte. Les uns et les autres ... d'espoir. Les whigs ont ... Convention à San Francisco, et les démocrates à Benicia.

Voici ... des premiers: gouverneur, P. ...; lieutenant gouverneur, D. P. ...; juge de la Cour Suprême, T. Robinson ...; Wm. D. Fair; contrôleur, A. G. Abell; trésorier, J. M. Burt; arpenteur général, A. G. Abell; représentans au Congrès, E. C. Kewen et B. F. Moore. Les candidats des démocrates sont: gouverneur, John Bigler; lieutenant gouverneur, L. F. ...; juge de la Cour Suprême, S. P. Heydenfeldt; trésorier, W. S. Pearce; trésorier, Richard Roman; avocat général, S. C. Hastings; arpenteur-général, W. M. Eddy; représentants au Congrès, McCorkle et Marshall.

... A ... sont toujours aux prises avec les Indiens ... Nord de l'Etat.

Les ... annoncent bien dans toute ... Californie.

Le D. Wozencroft, commissaire des Etats ... près ..., est arrivé à San Francisco ... rivière S...; il a conclu un traité ... d'alliance avec six tribus indiennes.

... qui a eu lieu le 26 mai dans la ... de Nevada, un habitant de la localité nommé Wm Hayden a été grièvement blessé ...

Le S... Times nous apprend que ... se sont noyés en cherchant à ... rivière de Park.

... commandés par le colonel ... le 25 mai un parti d'Indiens ... rivière Americano. Le ... deux ou trois heures. Un des ... tué, un second mortellement ... autres fort gravement. Douze ... sont restés sur le terrain.

... convaincu de meurtre, a été ... à Stockton.

... célèbre voleur, a été tué près de ... Creek.

OREGON.

... reçu par la voie de San Francisco ... de l'Oregon jusqu'à la fin de ... n'offrent aucune importance. Le ... était mouillé à Astoria: il a ... en franchissant la barre ... embouchure de la rivière Columbia.

ILES SANDWICH.

... des îles Sandwich vont jusqu'au ... avril. Rien de nouveau.

MEXIQUE.

... Bonita, arrivée dans notre port ... des journaux de Mexico ... Les nouvelles ne sont pas ... comme on le verra par les ... que nous empruntons au Trait-d'Union.

... Congrès relatif à la concession ... plusieurs mesures du ... Nous avons rapporté, dans ... l'ordre de discontinuation ... par le gouvernement suprême ... d'Oajaca: une lettre partie ... a été communiquée, nous ... ordre avait été notifié ... Américains occupés à faire la ... l'Isthme, mais on ne savait ... cette époque, si l'expédition ... s'était exécutée de bonne ...

... commission de la guerre de la ... vient en outre, à la suite ... du gouvernement, de présenter ... tendant à l'approbation, par le ... propositions dont voici les termes:

Art. 1er — Le gouvernement établira quatre ... militaires sur l'isthme de Tehuantepec ... l'état No 1 et au budget No 11.

Art. 2me — Ces colonies auront, chacune, ... de ..., s'établiront et subsisteront ... leurs dépenses conformément aux lois et réglemens qui ont présidé à l'établissement des colonies de la frontière du nord et de Sierra Gorda, le délai de quatre ans leur étant donné pour se former en populations.

Art. 3me — Le gouvernement est autorisé à faire les dépenses nécessaires pour fortifier convenablement la barre de Guatzacoalcos et les autres points de l'Isthme qu'il croira utiles, comme aussi pour l'établissement d'un presidio qui contribue à ces travaux.

Ces mesures du gouvernement nous semblent difficiles à comprendre; c'est trop ou trop peu. De deux choses l'une, en effet, ou l'on craint une invasion des américains à Tehuantepec, ou bien on ne la craint pas. En cas d'affirmative à quoi serviront, nous le demandons, ces quatre colonies militaires et ces fortifications à venir, en présence d'une démonstration hostile de la part des Etats-Unis? Si, au contraire on ne craint pas l'invasion, pourquoi des dépenses inutiles, sans but et sans objet?

— Tout est confusion et désordre dans l'Etat d'Oaxaca; le vol est à l'ordre du jour; l'impunité lui est acquise; l'insurrection de Melendez est à l'état de permanence; chaque jour elle devient plus menaçante; on a peu de confiance dans le commandant Muñoz, dont les actes sont loin d'être marqués au coin de la franchise; des soldats de Guerrero envoyés sur les lieux, ont passé du côté des insurgés, et, pour couronner ce sombre tableau, on parle d'un pronunciamento qui aurait eu lieu en Chiapas.

Le gouvernement a besoin de tourner sérieusement les yeux de ce côté, s'il ne veut, avant peu, apprendre quelque désastreuse catastrophe.

Le 10 juin, à 11 heures et demie du soir, une felouque de la douane de Tampico a remorqué dans le port le paillebot mexicain Diligente, qu'elle avait surpris dans les environs du Cabo Rojo, au moment où il essayait de débarquer des marchandises en contrebande. Ce navire avait été signalé quelques jours auparavant, de Tuspan, comme s'étant rendu à l'île Lobos, et l'on avait fait prisonniers deux matelots de son équipage qui étaient descendus à terre pour faire des vivres. Emprisonnés à Tampico, ces matelots avaient en leur possession les papiers du bord, desquels il résulte que le Diligente a été expédié, sur lest, à Matamoros, en destination de Tuspan, mais qu'il est allé charger des marchandises à Brownsville. Ces marchandises consistent en 64 colis de mantas et imperiales, en 31 barils de farine, et en autres objets de moindre importance.

— Mercredi dernier, un individu se présentait vers 5 heures du soir, dans le lieu dit la Claveria, derrière la cathédrale, où sont renfermés les trésors de l'église, porteur d'un faux ordre du gouvernement pour faire une enquête, disait-il, sur une conspiration qui se tramait. Cet individu fut successivement suivi de huit ou neuf autres venus pour le même objet. Mais lorsque ces malfaiteurs se trouvèrent en nombre, ils fermèrent la porte, attachèrent le portier et sa famille et montèrent à l'étage supérieur, d'où ils enlevèrent une somme de $6,000. Ils n'ont terminé leur opération qu'à 4 heures 1/2 du matin.

Le même jour, un individu déguisé en prêtre, se présenta chez M. Agustin Garcia, marchand de soies, rue de l'Esclavo, et introduisit à sa suite 6 ou 7 autres de ses compagnons. Une fois entrés, ces malfaiteurs attachèrent M. Garcia et sa servante, et se mirent en devoir de dévaliser la maison. — Une voiture attendait à la porte; ils y transportèrent jusqu'aux matelas, ne laissant à M. Garcia que les vêtemens qu'il avait sur le corps. Commencé à 6 heures du soir, ce coup de maître était terminé à 10 heures.

— La Voz de alianza, de Guadalajara, nous apprend que dans cette ville aussi bien qu'à Santa Ana Acatlan, on a signalé divers cas de choléra, ou d'une autre maladie qui en aurait tous les symptômes.

Des lettres d'Hermosillo annoncent également que le choléra a fait des ravages dans cette localité.

— Le 5 de ce mois on a procédé, à Guadalajara, au dépouillement des votes pour les élections primaires de l'Etat de Jalisco. Le parti modéré l'a emporté dans la proportion de 47 à 7 sur le parti puro, et de 47 à 1 sur le parti conservateur.

— Si nous en croyons le Federalista, de Queretaro, les libéraux de Puebla auraient l'intention de porter M. Francisco Modesto Olaguibel comme candidat au poste de gouverneur de l'Etat pour les prochaines élections.

Le capitaine-général de l'île de Cuba a officiellement engagé le gouvernement mexicain à rappeler M. Buenaventura Vivo, consul du Mexique à la Havane, qu'il accuse de faire cause commune avec les partisans de Lopez pour faciliter à ce dernier l'invasion de l'île. Le capitaine-général déclarait qu'à défaut par le Mexique de rappeler son consul, il se verrait forcé de lui retirer son exequatur. Bien qu'il fut intimement convaincu de l'innocence de M. Vivo, que son excellente réputation met à l'abri de pareilles accusations, le gouvernement mexicain s'est vu dans la nécessité de pourvoir à son remplacement.

Or, nous lisons, à cet égard, dans l'Eco del Comercio de Vera-Cruz:

"Le suprême gouvernement a nommé M. Angel Iturbide consul de la République à la Havane, en remplacement de M. Vivo, qui, nos lecteurs le savent, a été retiré de ce poste."

La nouvelle donnée par notre confrère de Vera-Cruz ... espérons qu'elle le sera bientôt.

Hier, M. Angel Iturbide a été accepté par l'exécutif ... sur la proposition de ... à parfaire sa nomination, que la sanction du Sénat, qui la donnera, sans doute, cette semaine. Nous ne saurions, du reste, qu'applaudir au choix qui vient d'être fait; par son caractère et par son intelligence, M. Angel Iturbide est un des jeunes gens d'avenir du pays.

BULLETIN COMMERCIAL.

PARIS, 12 JUIN.

Le commerce, en général, est dans le même état de langueur que dans ces derniers temps. Seulement la vente du détail a été un peu plus animée, grâce au beau temps et à la Pentecôte. Il y a pourtant désir de se livrer à des opérations; malheureusement on s'abandonne trop aisément aux inquiétudes. On a peur de choses impossibles. La loi ne sera-t-elle pas plus forte que toutes les intrigues? Il se manifeste d'ailleurs au sein du commerce des symptômes très heureux en faveur de la légalité et de l'avenir de nos institutions. On a compris, non-seulement parmi les petits commerçans, mais encore dans la haute industrie, qu'il n'y avait de sécurité que dans le respect à la lettre de la constitution et dans le retour sincère vers son esprit et le suffrage universel.

Le commerce d'exportation s'attend à des demandes nombreuses sous peu. L'exposition de Londres aura des conséquences très favorables pour notre fabrique de luxe; déjà même plusieurs maisons de Paris en ont ressenti les effets.

Dans le Midi, on s'attend à quelques affaires en soies pour les besoins de l'automne, et la métallurgie a également bon espoir. On compte sur une prochaine reprise dans le groupe de la Haute-Marne.

La chambre de commerce de Nancy, sur l'invitation du ministre du commerce, vient d'annoncer que l'intention du gouvernement est de tenir désormais rigoureusement la main à l'application des dispositions (longtemps perdues de vue) de la loi des 28 avril 1816 et 21 avril 1818, qui ont pour but de prescrire l'apposition sur les tissus de marques de fabrique qui permettent de distinguer les tissus de fabriques françaises des tissus étrangers, et d'établir la pénalité à laquelle sont exposés les détenteurs de produits étrangers.

PROCÈS DE L'ÉVÉNEMENT. — CONDAMNATION.

L'Evénement vient d'être condamné à six mois de prison. Un article de ce bâillant défenseur de la cause démocratique, improvisé au sujet de l'exécution du brigand Montcharmont, avait été saisi. La cause était appelée aujourd'hui 11 juin devant la cour d'assise de la Seine. Une foule nombreuse et choisie encombrait la salle de l'audience et le prétoire.

L'auteur de l'article incriminé, M. Charles Hugo, jeune écrivain rempli de verve, de courage et de talent, a déjà su, à l'âge de 24 ans à peine, se conquérir dans la presse une place distinguée. A côté de lui, comme défenseur, il avait son père, le poète illustre des Orientales et de Notre Dame de Paris.

Cette circonstance excitait le vif intérêt de l'auditoire. Ce qui y ajoutait encore, c'est que M. Victor Hugo n'était pas là tant pour défendre un fils que pour défendre une de ses idées les plus chères.

Depuis plus de vingt ans, l'auteur du Dernier jour d'un condamné a constamment attaqué, avec la puissance de son magnifique talent, la peine de mort. Dans l'article de l'Evénement, M. Charles Hugo n'avait donc fait que reproduire, à sa manière, les idées de son père sur cette grave question. De là l'intervention de M. Victor Hugo dans le procès fait à son fils.

Tout le monde sait que l'abolition de la peine capitale est un des plus formidables problèmes que puisse agiter l'esprit humain.

En présence des considérations si hautes et si opposées qu'il suggère, on comprend qu'il y ait eu de très vifs débats parmi les philosophes et les publicistes; et que, si les codes de tous les peuples et de tous les temps, à d'imperceptibles exceptions près, conservent la peine de mort, des esprits éminents aient pu néanmoins demander l'abolition de cette peine. Nul, en effet, ne rangera jamais parmi les anarchistes et les utopistes les Beccaria, les Montesquieu, les Voltaire, les Tronchet, les Duport, les Larochefoucauld, et, pour n'ajouter qu'un contemporain, le roi Louis-Philippe lui-même.

Ce qu'il y a de certain ici, c'est que le progrès de la civilisation moderne a marché de concert avec l'application de plus en plus rare de la peine de mort. La possibilité de son abolition totale n'a point encore acquis pour le grand nombre l'autorité d'une démonstration incontestée; mais il semble permis d'espérer que de nouveaux progrès dans la vie morale et matérielle des classes nombreuses rendront plus rare encore l'application de cette peine exceptionnelle.

Déjà, sous le gouvernement de juillet, la peine de mort en matière purement politique fut abolie de fait. La République, le lendemain de son avénement, s'empressa d'élever ce fait à la hauteur d'un principe, et de l'inscrire comme un ... nouveau code politique.

Dans l'état des ... pouvait donc penser que la discussion ... peu passionnée, de l'utilité et de la légitimité de la peine de mort, ne paraîtrait pas dangereuse. Dans le monde moral comme dans le monde physique, la lumière ne se fait que par ... et le lot des esprits ardens, c'est de devancer le progrès ..., et de viser au delà de l'horizon du temps où ils vivent.

Le ministère public n'avait point envisagé l'article de l'Evénement à ce point de vue. Il avait cru, au contraire, que cet article, s'attaquant à l'exécution d'une loi qui fait partie de nos codes, était coupable par cela même du délit de manque de respect à la loi.

Après l'habile plaidoirie de Me Crémieux, qui défendait M. Erdan, gérant de l'Evénement, lequel a été acquitté pour son compte personnel, M. Victor Hugo a pris la parole, et, dans une éloquente improvisation, s'est efforcé d'établir d'abord qu'on peut toujours discuter une loi. Il a fait ensuite le tableau de ce qu'est en elle-même l'application de la peine de mort. Jamais la parole vibrante et accentuée du grand écrivain n'avait été plus élevée ni plus émouvante que lorsqu'il a montré les inconvénients de cette terrible peine.

M. Charles Hugo n'en a pas moins été condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende.

Cette condamnation, frappant un écrivain si jeune, et dont le sincère et loyal enthousiasme ne pouvait faire doute pour personne, nous a paru causer généralement une sensation pénible. On ne se permettait point de discuter le verdict; on cherchait à en comprendre la portée.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Décidément l'enthousiasme n'a pas de prétexte, suivant la mémorable expression de M. le général Changarnier. Le pétitionnement révisionniste s'affaisse et les députés complaisans, qui croient gagner leurs éperons électoraux en dépêchant ces pétitions à la tribune, sont obligés de recourir à une certaine mise en scène pour captiver l'attention de l'assemblée. Ce n'est plus le vœu de la révision pure et simple qu'ils énoncent, c'est la prorogation formelle des pouvoirs présidentiels, et cela se dit impunément à la tribune, sous les yeux de M. Dupin.— "Mais faites donc respecter la constitution!" lui dit-on de toutes parts. M. Dupin n'a pas l'air de comprendre.

Quand on songe que ces vœux inconstitutionnels, ces appels au désordre et à l'anarchie sont sollicités, recueillis par les agens du gouvernement lui-même; que la ruse, la menace, les séductions de toutes natures sont employées pour démoraliser à ce point l'esprit public, on ne peut se défendre d'un vif sentiment d'admiration pour le pays qui résiste avec calme à de tels dissolvans.

Des renseignemens précis nous permettent d'affirmer que le nombre des signatures révisionnistes, en y comprenant les pétitions déposées au début de la séance de ce jour, ne s'élèvent encore qu'à 473,000, chiffre insignifiant si l'on songe aux manœuvres employées pour obtenir les adhésions, à la quantité de maires, d'adjoints, de percepteurs, de préfets et de sous-préfets, de juges de paix, de porteurs de contraintes, &c. &c., qui battent journellement la campagne pour faire signer les pétitions. Chiffre insignifiant surtout si l'on songe qu'en moins de dix jours, près de 600,000 citoyens protestèrent par voie de pétition contre le vote de la loi du 31 mai.

Même au point de vue législatif, la révision elle-même perd chaque jour du terrain. Il est facile de s'en convaincre par l'accueil fait aux propositions nouvelles.

Toutefois, l'Elysée ne se tient pas encore pour battu, et il est question d'un grand voyage dans le Midi, voyage qui aurait pour but de donner enfin un prétexte à l'enthousiasme. L'inauguration du chemin de fer de Poitiers serait le premier pas fait dans cette voie. M. Louis Napoléon Bonaparte irait exciter d'abord l'enthousiasme à Bordeaux, puis il irait à Marseille par Toulouse, Montpellier, &c. Si, après cela, la révision n'est pas votée, si la prorogation des pouvoirs présidentiels n'est pas acclamée, il faudra jeter sa langue aux chiens.

On s'entretenait beaucoup de ce voyage projeté, voyage qui va occasionner une dépense excessive à laquelle on ne sait trop encore comment pourvoir. Mais ce dont on s'entretenait surtout avec une grande animation, c'était le curieux document publié par le Messager et que nous avons reproduit d'après cette feuille. Un conseil de ministres a été tenu aujourd'hui, à ce qu'on assure, et M. Carlier y a été appelé pour fournir des explications au sujet de ces notes peu bienveillantes. M. le préfet de police aurait très loyalement confirmé toutes les allégations qui y sont contenues, et ses paroles auraient produit sur plusieurs membres du cabinet une impression très vive. "Je connais mieux que vous l'esprit des populations, aurait dit M. Carlier, et je vous affirme que vous faites fausse route." Mais allez donc persuader à M. Léon Faucher qu'il se trompe, lui si plein de confiance et de présomption qu'il disait naguère dans un épanchement intime: "Je suis maître de la situation. Je tiens dans ma main droite l'assemblée, dans la gauche le président, et je ferai à moi seul les destinées de la France. Le dix-neuvième siècle n'a produit encore que trois hommes: Napoléon, Casimir Perier et moi! Les deux premiers ont fait leur œuvre; à mon tour, maintenant!" M. Léon Faucher est bien capable de concevoir de lui-même une telle opinion, mais qu'il songe au vote de l'assemblée constituante: cela le rendra plus modeste.

Au milieu des mille causeries des couloirs, on parlait aussi de la déconvenue de M. de Montalembert. L'illustre sacristain de la cour de Rome voulait que les membres de la commission de révision s'astreignissent tous au secret le plus absolu sur ses délibérations. M. Charras ... ne se croirait pas tenu de garder ... et il a allégué avec raison le souvenir de la commission de permanence et celui de toutes les commissions où le secret était de rigueur.— Les membres de l'opposition s'abstenaient religieusement, en effet, de toutes communications au dehors; mais les amis de l'ordre n'y regardaient pas de si près et ... tout bas leur confidence aux feuilles bien pensantes. C'est sans doute ainsi que M. de Montalembert entendait cette fois encore l'obligation du secret, et le pieux ultramontain n'a pas dissimulé la mauvaise humeur que lui causait sa défaite.

LE VRAI DISCOURS DE M. BONAPARTE.

Sous ce titre, le Globe (de Londres) publie, à la date de vendredi soir, six heures et demie, la correspondance suivante:

"Je vous disais, dans ma lettre de ce matin, que l'on ne savait pas encore si le discours authentique de M. le président à Dijon serait ou non publié.

"Je viens de le recevoir. Je vous envoie les deux passages, dont l'un a été supprimé, l'autre modifié par le Moniteur. Voici le premier:

"Depuis trois ans, j'ai pu prévenir le mal; mais j'ai rencontré d'insurmontables obstacles à mon désir de faire le bien. Quand il s'agissait de réprimer ou de punir, je recevais un concours ... Mais au contraire, il était question de fonder quelque chose qui pût durer, de fortifier l'autorité, de développer les institutions de crédit et de bienfaisance, de récompenser les vieux débris de nos glorieuses armées, d'activer promptement nos grandes lignes de chemin de fer, d'imposer un frein, de donner un objet défini à cette démocratie qui déborde, je ne rencontrais jamais qu'inertie ou résistance. Le plus grand nombre des objets annoncés dans mes derniers manifestes est resté, bien malgré moi, sans résultat."

Voici le passage modifié seulement par le Moniteur:

"Depuis que je suis au pouvoir, je crois avoir prouvé combien, en présence des grands intérêts de la société, je faisais abstraction de tout ce qui me concerne personnellement. Ni les attaques les plus injustes, ni les excitations de volontés impatientes ne m'ont fait dévier du devoir qui m'était tracé. Mais si quelque jour la France, persuadée que personne n'a le droit de disposer, sans la consulter, de son avenir, faisait appel à mon patriotisme, et m'invitait à la protéger contre les factions, alors je mettrais à son service mon énergie et mon courage, comme j'y ai mis jusqu'à présent mon calme et ma patience. Croyez-moi, messieurs, la France ne périra pas dans mes mains."

Le correspondant du Globe continue en ces termes:

"Les passages que je vous envoie ont été pris sur place par un sténographe. Vous pouvez les tenir, à tous égards, pour officiels. Vous verrez, d'ailleurs, par tout ce que je vous mande, que le président ne rétracte pas un mot de ce qu'il a dit à Dijon."

M. Creton déjà si célèbre par une proposition pour la rentrée des princes, vient de déposer, pour la révision de la constitution, une autre proposition dont voici le texte inconstitutionnel:

"Art. 1er—L'assemblée émet le vœu qu'à l'expiration de la législature, une assemblée constituante soit convoquée à l'effet de procéder à la révision de la constitution de 1848.

"Art. 2—En émettant le vœu de la révision totale, l'assemblée législative entend que les pouvoirs de l'assemblée de révision soient illimités, et que cette assemblée établira définitivement les bases du gouvernement et de l'administration du pays.

"En conséquence, l'assemblée nationale constituante sera d'abord appelée à statuer entre la république et la monarchie.

"Art. 3—Dans le cas où la république serait confirmée, l'assemblée décidera si le pouvoir législatif doit être délégué à deux assemblées, et si le chef du pouvoir exécutif ne doit pas être élu par les deux assemblées réunies.

"Art. 4—Dans le cas où la monarchie serait adoptée, l'assemblée rédigera et promulguera une charte constitutionnelle, dont l'observation devra être jurée par le chef de l'Etat, à son avènement au trône.

"L'assemblée procèdera, dans la plénitude des pouvoirs qui lui auront été délégués par le peuple français, à la désignation de la personne qui sera revêtue du pouvoir monarchique pour le transmettre héréditairement."

LES DANGERS DU SUBJONCTIF.

Le subjonctif est assurément un des temps les plus respectables de la grammaire. On va voir pourtant à quelles déplorables conséquences l'emploi exagéré de cette partie du discours peut entraîner un caporal.

Deux troupiers vivaient en paix, quoique ayant tous deux le même grade. Un subjonctif survint, et voilà la guerre allumée. Pierre D... et Mathurin G..., nés dans le département qu'arrose la Creuse, étaient venus ensemble de la même commune, et, à force de bonne conduite, avaient obtenu en moins de deux ans le grade de caporal. Mathurin, content de son sort, bornait là son ambition, et ne rêvait aux galons d'argent que dans un avenir indéfini; mais Pierre devint ambitieux. Il se crut appelé à de hautes destinées, et sournoisement se mit à étudier sa langue. Il écoutait le langage fleuri de ses supérieurs, étudiait avec fureur la grammaire de Constant Letellier, achetée sur le quai au prix d'une journée de solde.

Une chose le frappa surtout, et quelle chose! le subjonctif ... qu'il parvint, du dit temps, à une sûreté de prononciation que nos lecteurs vont apprécier incontinent.

Avant hier, Pierre D...., de retour à la caserne, en descendant de garde, s'aperçut, en ôtant son fourniment, qu'il lui manquait ses gants et ses épinglettes. Présumant avoir oublié ces objets au poste où l'avait relevé Mathurin, il y courut et dit à son collègue: "Quand vous me relevâtes, ne trouvâtes-vous pas mes gants et mon épinglette sur le lit de camp? Peut-être les perdissé je en les oubliassant.— Oublissant! s'écrie Mathurin; je ne l'ai jamais été. Vous en êtes un autre! — L'imbécile! répart en haussant les épaules le caporal Pierre; il ne comprend pas le français."

Là-dessus altercation des plus vives, rendez-vous au bois de Boulogne, arrivée sur le terrain. Après plusieurs passes d'armes sans résultat, l'acharnement des adversaires menaçait de rendre le duel désastreux. Heureusement, une ronde de gendarmerie, attirée par le cliquetis des armes, apparut. Le duel dut cesser.

Les témoins profitèrent de l'intervention des agens de la force publique pour faire entendre à Mathurin qu'il n'avait pas compris; que Pierre n'avait pas eu l'intention de l'insulter, en lui demandant ses gants et son épinglette! — Oh ben! alors, fit celui ci, je ne les trouvâtes pas; c'est sûr.

La paix fut conclue, et, en fait de blessés, il n'y eut que la langue.

—Un duel a eu lieu le 10 juin, entre M. Pierre Bonaparte et M. de Kienwerkerke. Le duel a lieu à l'épée; M. de Kienwerkerke a été blessé à la cuisse.

ALGERIE.

On lit dans le Moniteur algérien du 5 juin:

"Le bateau à vapeur le Titan, envoyé le 26 mai à la disposition de M. le général de Saint-Arnaud, a été de retour à Alger dans la nuit du 3 au 4 juin. Il a apporté des rapports de M. de Saint-Arnaud jusqu'au 2 juin. A cette date, le général venait de rentrer à Djidjelli, après avoir complété la soumission des trois grandes tribus des Beni-Amran, Beni-Foughral, Beni-Ouarzeddin. De seize tribus moins importantes, qui habitent à l'ouest de Djidjelli jusqu'à la limite du cercle de Bougie, et agissent sous l'influence de ces tribus principales, huit avaient également fait leur soumission; les huit autres devaient promettre de se présenter à Djidjelli. Ce succès décisif, préparé par les combats meurtriers des 11, 12, 13, 14 et 15 mai, par les déroutes sanglantes infligées, le 19 et le 20, au Beni-Amran, Beni-Foughral et à leurs alliés, n'a coûté à la division que deux engagemens presque exempts de pertes pour elle.

"Le 25 mai, M. le général de Saint-Arnaud, après avoir reçu, sans nouveau combat depuis le 20 mai, la soumission des Beni-Amran, était arrivé à Tibaïlen dans le Ferdjiouah, y prenait un convoi venu de Milah, et dirigeait, le lendemain matin, M. le général Bosquet sur Sétif avec deux bataillons du 8e de ligne et une section d'artillerie de montagne. Nous savons par les renseignemens arabes de Bougie, que cette petite colonne était à Sétif le 29, et devait rejoindre le 30 M. le général Camou.

"En se séparant de M. le général Bosquet, le 26, M. le général de Saint-Arnaud entrait chez les Beni-Foughral. A midi, la division prenait son bivouac au milieu de leur pays. A deux heures, le général commençait l'attaque des villages et des rassemblements nombreux qui se montraient devant lui. L'ennemi était poursuivi jusqu'à la nuit et laissait quelques morts dans ses villages incendiés. Nous n'avions qu'un tué et deux blessés.

"Le lendemain 27, les Beni-Foughral et les Beni-Ouarzeddin étaient réunis sur une position séparée du camp français par une rivière. M. le colonel Marulaz, du 20e de ligne, commandant la deuxième brigade depuis le départ de M. le général Bosquet, les tourne par la gauche, pendant que la brigade Luzy, se jetant dans le lit de la rivière, les aborde de front. Les Kabyles essayent de tenir sur la gauche où ... quelques retranchements, mais le 16e léger et le 20e de ligne leur donnent un vigoureux assaut, les carabiniers et grenadiers des deux régiments joignent les plus lents à fuir: de nombreux morts restent sur la place. Ce fut le dernier effort. La confiance et l'ardeur manquaient chez nos adversaires. Il ne restait plus rien de l'élan et de l'audace des premières journées.

"Le 28 et le 29 mai, la division marcha sans combat entre les Beni-Foughral et les Beni-Ouarzeddin, en se rapprochant du Djebel-Babor. Là, deux tribus firent leur soumission. Dès lors, toutes celles que la division rencontra sur sa route en se rapprochant de Djidjelli suivirent leur exemple. Les autres, très probablement, auront tenu leur promesse de se présenter à Djidjelli. S'il en était autrement, il n'en coûterait pas, sans doute, beaucoup de temps ni d'efforts à M. le général de Saint-Arnaud pour les contraindre à se prononcer.

"L'état sanitaire était excellent dans la division, il n'est entré à l'hôpital de Djidjelli, le 2 juin que 18 malades.

"Le Titan n'a point encore trouvé à Bougie, le 3 au matin, la colonne de M. le général Camou, et les nouvelles de cette colonne nous manquent depuis le 25 mai. Elle ne pouvait être loin de Bougie à la date du 3, et les mouvemens qu'on apercevait chez les Beni-Mimoun et autres insurgés ne permettaient guère de douter de son approche.

"Rien d'important ne s'était passé dans le ... mais nos cavaliers demeurés libres n'auraient pu, sans danger, s'aventurer plus loin.

"Le commandant supérieur se tenait prêt à rejoindre au premier signe M. le général Camou avec les deux bataillons du 22e léger et du 8e de ligne."

ITALIE.

ROME.—On écrit de Rome, sous la date du 26 mai, au Messager de Modène:

"Le conseil d'Etat, suivant qu'on en peut savoir au milieu de la circonspection et du secret qui accompagnent toujours ses opérations, s'occupe de l'examen d'un projet proposé par le ministre des finances relatif à un impôt extraordinaire d'un million sur toutes les provinces de l'Etat."

Le général Gémeau a voulu faire immédiatement éloigner de la capitale les officiers supérieurs pontificaux Resta, Freddi, Nardoni et Allai. Le correspondant qui nous en transmet la nouvelle ajoute que cette mesure a jeté le trouble dans le sacré-collége et tous les ecclésiastiques de Rome.

On écrit d'Ancône, 31 mai, à la Croce di Savoia:

"Fusillades et coups de bâton sont à l'ordre du jour. Jamais on ne vit régime plus brutal. A une des dernières exécutions, la troupe, dérangée par la résistance inattendue d'un jeune homme condamné à être passé par les armes, a fait feu dans une mauvaise direction; trois spectateurs ont été blessés: l'un d'eux a expiré sur le champ. On s'étonne que les Croates n'aient pas fait reculer le public à une distance qui les mît à l'abri des balles autrichiennes. Mille conjectures sont hasardées à ce sujet. A Sinigaglia, six jeunes gens anti fumeurs ont été condamnés au bâton; le plus heureux de tous n'en a reçu que 50 coups; les autres sont à l'article de la mort.

On écrit de Rome au Messagiere di Modena:

"Conformément à la récente convention entre le gouvernement français et le gouvernement autrichien, assignant les limites de l'occupation relative de l'Etat pontifical, les Autrichiens s'avancent au delà du district de Terni, dans la province de Spoleto."

PIEMONT—Les travaux de la réforme des douanes continuent dans la chambre des députés. Presque toujours la rédaction proposée par la commission finit par être adoptée après débats. Demain, à l'ouverture de la séance, se présentera la question des priviléges de Nice, et tout annonce qu'il y aura affluence dans les galeries publiques.

ESPAGNE.

La Gazette de Madrid du 4 annonce la nomination du général Armero au ministère de la marine. M. Bustillos, ministre actuel de la marine, est nommé commandant général de l'île de Cuba et de ses dépendances, en remplacement du général Armero. Il ne s'agit, comme on voit, que d'une permutation de fonctions entre MM. Armero et Bustillos. Jusqu'à ce qu'elle ait pu être effectuée, M. Doral tiendra par intérim le portefeuille de la marine.

On lit dans la Epoca du 6:

"Des débats importans ont commencé hier dans le congrès, à l'occasion de la vérification des pouvoirs. Le ministère désire que le congrès soit définitivement constitué cette semaine; mais il nous paraît impossible que cela puisse avoir lieu avant le mardi 10. Il y a plusieurs rapports sur les élections qui donneront lieu à des débats orageux.

"Vingt députés progressistes et quelques députés de l'opposition modérée ne sont pas encore arrivés à leur poste."

La correspondance générale donne les nouvelles suivantes:

"On croit que, vers le 10 juin, on fera connaître officiellement au public la nouvelle de la grossesse de la reine Isabelle II—On parle de la prochaine nomination d'un certain nombre de sénateurs, la chambre haute se montrant assez hostile au ministère. On attend d'Angleterre une machine pour le service du chemin de fer d'Aranjuez: les machines belges ne fonctionnent pas aussi bien qu'on le pouvait désirer.—Les nouvelles de Puerto-Rico sont favorables; la tranquillité y est parfaite."

PORTUGAL.

Les journaux de Lisbonne des 30 et 31 mai annoncent que la capitale était tranquille.— Quant au pronunciamento d'Elvas, voici en résumé ce que disent les journaux espagnols:

"Les forces qui occupent Elvas et Campo-Mayor sont sous les ordres du général Rezende. Les officiers de ces divers corps, apprenant que le baron Das Antas venait, par ordre de Saldanha, prendre le commandement de ces troupes, et présumant que le baron Das Antas, septembriste, s'entourerait d'officiers de la même opinion et destituerait les chartistes, se sont présentés auprès du baron de Rezende, leur commandant actuel, et lui ont déclaré que tout en voulant rester fidèles à la reine et à la charte, et ne pas désobéir au maréchal Saldanha, cependant ils ne se décideraient jamais à servir sous les ordres d'un ancien membre de la junte d'Oporto."

Le paquebot anglais a apporté des lettres et des journaux de Lisbonne du 4. On y connaissait le pronunciamento d'Elvas, et l'on n'y attachait pas une très grande importance.

Voici comment s'exprime le correspondant du Times:

"Mes lettres, depuis l'installation du duc de Saldanha à la tête des affaires, n'ont que peu parlé de plans révolutionnaires en faveur du comte de Thomar, parce que j'ai toujours regardé comme un acte de folie les tentatives de ce genre. D'après les preuves récentes de l'antipathie populaire, elles n'auraient que peu ou point de chances; mais en supposant que la jalousie et le mécontentement de quelques employés et officiers chartistes réussissent à entraîner deux, trois régiments, ou même la moitié de l'armée, contre le duc de Saldanha, ce mouvement, dans la situation actuelle des partis, ne pourrait guère avoir de succès.

"Il n'est pas besoin d'être conspirateur pour comprendre qu'au premier indice de danger, le duc et son parti dans l'armée se rallieraient étroitement aux chefs de la junte d'Oporto, et que le peuple accourrait en foule sous les drapeaux en faveur des principes des progressistes extrêmes, en opposition à ceux de la charte pure, qui est le symbole de la réaction, et, en l'absence d'une intervention étrangère, le parti populaire serait plus certain de triompher, ayant le duc à sa tête, que lorsqu'il lui était opposé, quand la reine dut son salut à la capture du comte Das Antas et de ses troupes à la barre d'Oporto par les vaisseaux anglais, sous le capitaine Maitland, en 1847."

CAUSERIES POLITIQUES.

Il y a deux grands actes dans la vie politique de M. Romieu. Le premier est sa déclaration de guerre aux hannetons; le second est la publication du Spectre Rouge. On s'est beaucoup trop moqué du premier, qui était une mesure utile; on ne s'est pas assez moqué du second, qui est un ouvrage ridicule et odieux.

Toujours est-il que faute d'avoir continué la guerre contre les hannetons, de quoi le ministre de l'agriculture ne peut se mêler parce qu'il a été nommé ministre de l'agriculture seulement pour la prorogation des pouvoirs;—il y a cette année en France des pertes immenses causées aux agriculteurs par le ver blanc, larve des hannetons.

Les maires des communes agricoles ont également fort négligé l'échenillage; nous voici dans le mois de juin, et dans le village où est mon jardin on n'a encore pris aucune mesure contre les chiens enragés ou errans; les bestiaux ennuyés de l'éternelle luzerne, et, trouvant monotone même le beau trèfle incarnat qu'on cultive en Normandie, paissent à même les champs d'orge et de blé.

On a l'autre jour volé du linge qui séchait sur les ajoncs d'une de mes voisines; on a enfoncé la boîte aux lettres, et les lettres ont été trouvées, du moins quelques-unes, dans un petit bois où des inconnus étaient venus indûment faire des fagots.

Et le garde-champêtre? direz-vous.—Le garde champêtre colporte une pétition relative à la révision de la Constitution.

En effet, quelques fortes têtes de l'endroit se sont réunies et ont décidé qu'il fallait réviser la Constitution.

Messieurs, dit un des membres de la réunion, je vous ai rassemblés pour causer avec vous d'une affaire importante: il s'agit de la révision de la Constitution.

F—Est-ce qu'elle est mauvaise, la Constitution?

T—Elle n'est pas très bonne, à ce qu'on dit.

F—Eh bien! je ne comprends pas bien ce que veut dire réviser.—Il faut la changer.

T—Les affaires vont mal.

B—Oui, elles vont mal. Croyez-vous que, l'autre jour, parce que j'avais vendu un pain de sucre qui n'avait pas tout à fait le poids indiqué, on m'a forcé de rendre l'a-point.—Est-ce que, autrefois, on faisait repeser les denrées? Est-ce qu'un pain de sucre a jamais eu le poids?—Ça va mal.

T—C'est la faute de la Constitution; j'ai moi de la marchandise en magasin, elle est un peu avariée, c'est vrai, mais parce qu'un marchand a eu le malheur de voir sa marchandise avariée, est-ce une raison pour qu'il perde dessus, eh bien! c'est cependant ce que je vais être forcé de faire.

F—Les propriétaires sont bien malheureux, je voulais augmenter le bail de ma ferme,—vous savez celle qui est sur le chemin de la Grand'Mare, eh bien! le fermier m'a dit qu'il aimait mieux s'en aller.

T—C'est la faute de la Constitution.

C—Si le commerce ne va pas, le travail de la terre ne va pas trop bien non plus; trois semaines de sécheresse! ma mare est tarie et ma citerne est étanchée, les haricots sortent de terre jaunes comme du citron,—et les mauvaises, les vers blancs qui ont détruit tous mes fraisiers; je n'aurai pas une livre de fraises cette année; et puis les propriétaires n'ont pas pitié du fermier, le mien veut m'augmenter.

T—C'est la faute de la Constitution.

F—Qu'allons-nous devenir?

T—Ça sera bien pire en 1852.

F—Et vous dites que c'est la faute de la Constitution?

T—Il n'y a pas à en douter.

C—Mais qu'est ce qu'elle chante donc cette Constitution? car je ne l'ai jamais lue,—par une bonne raison que je n'ai pas besoin de dire devant le monde,—mais vous qui avez le bienfait de la lecture, M. B....?

B—Je l'ai lue, mais je ne me rappelle pas bien ce qu'il y a dedans.

T—Il y a que c'est elle qui cause tout le mal; qu'elle empêche le commerce d'aller, et que l'agriculture ne pourra pas se relever tant qu'elle existera.—Si ça ne vous suffit pas, Messieurs....

C—Mais enfin j'aurais voulu la connaître.

T—Je ne l'ai pas. ... deux mots ... une loi qui nous empêche d'être heureux, elle est cause qu'il n'y aura plus ni propriété ni famille, et qu'en 1852 les électeurs nommeront un Robespierre.

C—Qui est-ce qui sera nommé Robespierre?

F—On ne sait pas encore.

T—Il me semble, Messieurs, qu'il n'y a pas à hésiter à demander la révision de la Constitution, et que vous ne refuserez pas de signer une pétition à la chambre des députés.

C—Mais, c'est que je ne sais pas signer.

T—Faites votre croix.—Ça n'est pas tout; je vas annoncer à mes ouvriers que ceux qui ne signeront pas pourront aller chercher de l'ouvrage ailleurs.

F—Tiens, c'est une bonne idée.

C—M'est avis que j'aurais aussi bien fait d'arroser mes haricots qu'en pétitionner;—mais heureusement pour les révisionnistes qu'il n'y aura pas de révision. Donc pétitionnez tant que vous voudrez, signez ces papiers qu'on demandent pour vous, la ruine du commerce et de l'industrie, le trouble, l'inquiétude, le chômage, la faim, la guerre civile, signez et pétitionnez; vos adversaires vous ..., vous réussirez déjà à vous faire un peu de mal, vous arriverez peut-être à force de persévérance à vous en faire beaucoup, mais on ne vous laissera pas consommer votre ruine; les intrigues des démagogues vous en empêcheront; les fautes de l'anarchie feront respecter les lois; il n'y aura pas de révision.

A Paris ce sont des femmes, des espèces de quêteuses, qui vont de maison en maison colporter les pétitions révisionnaires, elles ne négligent aucune des séductions de la toilette, de la voix ni des regards;—pour les pauvres, s'il vous plaît.

La grande affaire de la semaine a été l'échauffourée de Dijon.—M. Louis Bonaparte a lui-même sollicité des adhésions à la pétition révisionnaire, mais seulement pour l'article qui limite à quatre ans la durée des pouvoirs du président; au besoin il s'accommoderait du reste de la Constitution.—Le reste est passable;—Il n'y a de réellement mauvais que cet article. Cependant, pour que M. Bonaparte pût entreprendre à son aise et efficacement le bonheur de la France, il voudrait qu'on le débarrassât de deux choses, deux bagatelles: la Constitution d'abord, et ensuite l'Assemblée nationale. (Voir le discours de Dijon.)—Il y a quelque chose à ce que ne paraît pas songer M. Louis Bonaparte: c'est qu'il est le seul homme en France que cette révision ne regarde pas.

Supposons, en effet, que la Constitution soit révisée et que le fameux article en question soit supprimé; supposons que la nouvelle assemblée constituante décide que le président sera rééligible, ou que les pouvoirs du président dureront dix ans.

Eh bien! il s'ensuivrait légalement et logiquement que les pouvoirs du président, qui serait élu en mai 1852, dureraient dix ans, et que ce président serait rééligible à l'expiration de son mandat.—Qui serait ce président?—Nous n'en savons rien: nous savons seulement que ce ne serait pas M. Louis Bonaparte; par une très bonne raison, c'est que, par un axiome incontestable, en droit comme en équité, aucune loi ne peut avoir d'effet rétroactif.—M. Bonaparte a été élu sous l'empire de la Constitution de 1848. Toutes les phases de cette élection doivent suivre les prescriptions de la Constitution.—En effet, supposons que demain on vote à la chambre des représentans une loi qui condamne à l'exil perpétuel tout homme qui aurait attenté les armes à la main au gouvernement établi, M. Bonaparte trouverait-il juste que, réveillant le souvenir de Strasbourg et de Boulogne, on le reconduisît en Amérique?—Non certes, et M. Louis Bonaparte aurait alors raison: ce serait cependant absolument la même chose.

On s'est souvent demandé ce qu'était, en réalité, M. Louis Bonaparte, quel était son caractère, quelles étaient ses idées. Outre qu'à tout personnage politique important, soit par lui-même, soit par la position politique qu'il occupe, on attribue, d'ordinaire, deux ou trois caractères différens, les actes fort divers du président ont pu laisser sur le sien une grande incertitude. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir; M. Bonaparte s'est clairement manifesté à Dijon; on sait son caractère; on connaît ses idées; on ne peut plus se tromper sur ses opinions; M. Bonaparte est Bonapartiste. Mais, comme l'histoire nous apprend que tous les partis périssent par leurs ultras, nous craignons que M. Bonaparte ne fasse beaucoup de tort au sien; car, pour les gens qui pensent, c'est déjà le tuer que d'en être.

Constatons que, grâce à la loi du 31 mai, on ne peut plus appeler M. Bonaparte l'élu de cinq millions et demi de suffrages (on dit toujours six millions à l'Elysée); car cette loi a déclaré indignes de voter au moins deux millions des électeurs du président,—en même temps qu'elle le reléguait lui-même dans la classe des vagabonds; car à l'heure qu'il est, M. Louis Bonaparte ne serait pas électeur, si nous n'obtenons pas l'abrogation de la dite loi du 31 mai.—On parle de frapper une médaille à propos de la cérémonie de Dijon; nous pensons en effet que l'histoire ne présente pas beaucoup de faits analogues. Un discours prononcé devant quarante députés et 20,000 personnes change tellement de Dijon à Paris que ceux qui l'ont entendu ne le reconnaissent pas en le lisant dans le Moniteur. M. Faucher annonce à l'assemblée des représentans que le discours prononcé ne signifie rien, qu'il n'y a que le discours imprimé qu'il faille prendre au sérieux; nous voudrions savoir aussi si les gens qui, sur la route, pouvaient avoir crié vive la République, ont reçu des coups de poing et des coups de sabre, et qui ne les ont pas trouvés concluants au Moniteur doivent les considérer comme non-avenus.

On met quelquefois au concours les médailles à frapper; nous proposons ceci: d'un côté, M. Bonaparte, faisant les gestes d'un discours, et derrière lui M. Faucher, prononçant les paroles.

De l'autre côté, cette simple inscription:

30 octobre 1836............ STRASBOURG.
3 août 1840............ BOULOGNE.
1er juin 1851............ DIJON.
2e dimanche de mai 1851............ !

Sérieusement,—si M. Louis Bonaparte au lieu de son discours à Dijon eût dit:

"Je profite de cette occasion pour répondre à des rumeurs qui m'affligent; on prétend que, nommé par la France pour la garde et l'observation de la Constitution, je médite de trahir mon devoir et mes sermens, et de violer cette Constitution.

"Que l'on sache bien que, le deuxième dimanche de mai, je remettrai le pouvoir entre les mains de mon successeur, comme je l'ai reçu de mon prédécesseur, et que je prendrais pour une offense tout suffrage qui me serait donné contrairement à la Constitution que j'ai juré de défendre."

Vous auriez vu à l'instant la confiance et la sécurité renaître, et tous les bons citoyens se faire un devoir d'entourer le président de leur concours et de leur respect jusqu'à la fin de son mandat. Toutes les autres chances de M. Bonaparte sont perdues; qu'il essaie de celle-là.

Un dernier mot aux gens qui signent des pétitions pour la révision de la Constitution.

Vous savez d'avance que la Constitution ne sera pas révisée, puisque beaucoup plus du quart de l'Assemblée a déjà fait connaître sa résolution formelle, et qu'elle ne peut être révisée que si la révision obtient au delà des trois quarts des voix.—Ce que vous faites n'a donc pour résultat possible qu'une agitation stérile, que la défiance, l'inquiétude, la stagnation des affaires.—Quand vous vous plaignez du mal que vous vous faites, vous ressemblez à un homme ivre que je voyais dernièrement: il s'était traîné péniblement jusqu'à sa maison, il avait ouvert sa porte après de longues hésitations, et il était entré, moins une jambe restée sur le seuil. Néanmoins, il voulait fermer cette porte; la malheureuse jambe oubliée faisait à cette opération de fermer la porte un obstacle douloureux. Il criait à cause de la douleur, jurait de ce que la maudite porte ne voulait pas se fermer, et il recommençait de nouveaux efforts suivis de nouveaux cris et de nouveaux blasphèmes, se prenant à tout de ses souffrances, excepté à lui-même.

ALPHONSE KARR.

CHRONIQUE LOCALE.

FAUX BILLET.— Jeudi dernier, François Hueston, qui tient un magasin de linge fait à l'encoignure des rues Ste Anne et Vieille-Levée, a obtenu un mandat d'arrêt contre le capt. Tousa, un des plus anciens et des plus respectables pilotes de la Balize, sous l'accusation de lui avoir fait passer un billet de $50 de la Banque des Artisans et des Négociants qui avait été converti en un billet de $50. L'affaire a été examinée hier devant le recorder Genois. Le plaignant ainsi que ses deux commis ont juré de la manière la plus positive que le capitaine était la même personne qui s'était présentée la veille dans le magasin, pour acheter du linge entre dix et onze heures du matin. Le capitaine a prouvé par une douzaine de témoins très respectables qu'à l'heure mentionnée dans l'affidavit il se trouvait chez MM. Minoret et Anderson, rue Poydras, No 31. L'alibi ayant été clairement prouvé, l'accusé a été honorablement acquitté.

ABUS DE CONFIANCE—Nous apprenons que le commis de confiance de M. P. McMaster, agent de change, rue Gravier, a disparu, emportant avec lui une somme considérable appartenant à son patron. Le déficit qu'il laisse est de $7,000.

COUP DE SOLEIL—Un homme d'un certain âge a été frappé d'un coup de soleil à l'encoignure des rues Canal et Bassin ... il a expiré quelques minutes après. Le coroner a tenu une enquête, et rapporté un verdict par lequel il appert, que le décédé est mort d'une congestion cérébrale.

MORT SUBITE—Une femme nommée Catherine Hannigan, récemment arrivée de Liverpool, est morte hier des suites d'un coup de soleil. Cette infortunée laisse ... enfants en bas âge.

RECTIFICATION—Le compositeur nous a fait dire dans un paragraphe de chronique locale, que M. Fergus Dubamel avait été mis sous caution pour avoir assailli à main armée, c'est Debamel qu'il ...

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Galveston, Place, pr Galveston.
Navire Tosca, Thompson, pr Liverpool.
Buena Ventura, Ibern, pr Barcelone.
Johann Smidt, Wa..k, pr Brême.
Barque Prebiskar, Mesano, pr la Havane.
Brick ... Charlton, Lightbourn, pr Savannah.
Goëlette G B Mathews Robinson, pr Belize.
Vapor ..., Perry, pr Pensacole.
Mariana, King, pr Barcelone.
Josephine Valverde, pr Mobile.
Alice, Miner, pr Pensacole.

—ARRIVÉS VENDREDI—

Barque Prinz Adalbert, Dubel, de Bordeaux.
Maypo, Bas, de Barcelone.
[illegible]
Panama, Stewart, de Barataria.

—ARRIVÉS SAMEDI—

Steamship Fanny, Foote, de Brazos.
Navire C..., Graham, de Boston.
Rio Grande, Ryan, de Boston.
Parthenon, Mathews, de Boston.
Leodes, Robbins, de Boston.
Jas Titcomb, Hill, de New York.
Barque Grance, Smith, de Boston.
Brick Sylvestre, Rocpert, de Bordeaux.
Josephine, Ducey, de la Havane.
Goëlette Enterprise, Hansen, de Matanzas.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

—ARRIVÉS HIER—

Steamship Cherokee, Windle, de New York via la Havane.
Navire Joseph Badger, Alexander, de New York.

—MEMORANDA—

New York, 25 juin—Arrivée, navires Clifton, Ingersoll; Oswego, Cornell; Union, Davis, de la N Orléans; brick Cohansey, Sinclaire, do. 26, goëlette W. Bryant, Merrill, do. 27, barque Minerva, Michaels, de la N Orléans.

Boston, 27 juin—Arrivée, barque Chas Thompson, Smith, de la N Orléans; 26, expédié, navire Plato, Bails, do. 28, navire Mariner, Wright, do; 25, navire Forest State, Pollister, pr la Nlle Orléans.

PORTS ETRANGERS

Liverpool, 11 juin—Arrivé, navire William Nelson, Chever, de la N Orléans; Columbus, McCerren, do; 12, Robert, Bouchamp; Westmoreland, Decan, do; W Bourne, Williams; J McKenzie, McKenzie; Java, Sampson, et Arthur, Talbot, tous de la N Orléans; chargeant, Olomoco, partant le 15, Reciprocity, 17, J C Humphreys, sous peu, Warbler, do; tous pour la N Orléans.

A la hauteur de Dover, avant le 12—Il Non Gagera, de la N Orléans, pr Brême.

Bordeaux, 4 juin—Arrivé, Frederick, de la N Orléans; chargeant, Brunswick, Glenmore; Hanes, Lavinia, Mary Parker, et Miltiades, tous pour la N Orléans; parti, 10 juin, Armide, pr la N Orléans.

Marseille—Chargeant, Claiborne, pour la Nlle Orléans.

Havre, 7 juin—Arrivé, Centurion, de la N Orléans; Charlemagne, do.

Chargement de la barque Prinz Adalbert, de Bordeaux.

12 barriques vin Boyer frères—48 do 453 caisses do V & Maignan—400 barriques vin X Lambert—20 do B Talamon—34 do Noel & Guiraud—24 do 138 caisses do N Lacoste—24 barriques do D Lanata—20 do Duntze & Iken—30 do A Lacroix—68 do 20 demi Lacroix & a—40 barriques do 30 quarts pipes eau de vie Cazenave & Co—33 quarts do E Rochereau & Co—80 do 9 barils do J & J Tardos—4 do 6 quarts do Queyrouze & Co—48 barriques vin 3 demi vinaigre A Carriere—40 barriques vin Ferbo frères—286 barriques 43 do vin G M Lucas—43 balles marchandises Il de Goer & Rillard—480 barriques vin 11 caisses marchandises Noel & Guiraud.

Chargement du brick Sylvester, de Bordeaux.

176 barriques vin 30 caisses sardines V & E Maignan—40 barriques 48 demi do vin R Cahuzac—74 barriques do Louis & Sylvestre—34 barriques 16 demi do Penaud & Fellon—28 barriques 24 demi do W P Vredeburg & Co—100 do E Rochereau & Co 114 barriques 25 do vin G M Lucas—20 barriques do Duntze & Iken—13 barriques 54 demi do D Lanata—235 caisses do Ferbos frères—125 do P. de Fuentes & Co—292 do A Carriere—600 do Noel & Guiraud—21 barils eau de vie 80 barriques 2 demi do vin à ordre.

La barque prussienne PRINZ ADALBERT, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 30, Bienville.

Le capitaine et le consignataire de la barque prussienne PRINZ ADALBERT ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage de la dite barque. G M LUCAS, 7 j—6t 30, Bienville.

Le brick prussien SILVESTER, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 30, Bienville.

Le capitaine et le consignataire du brick prussien SYLVESTER, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage du dit brick. G M LUCAS, 7 j—5t 30, Bienville.

La barque française ALEXANDRE, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la Douane. Les consignataires sont priés de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la levée.

Les marchandises dont les permis ne seront pas été pris dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins de la douane aux frais et risques des consignataires. A CARRIERE, 2 juil—4 25 Vieille Levée.

Le capitaine ni le consignataire de la barque française ALEXANDRE, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage de ce navire. A CARRIERE, 2 juil—4 25 Vieille Levée.

Le navire français BELLE ASSISE, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyés dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 30juin—6t 30, Bienville

Le capitaine et le consignataire du navire français BELLE ASSISE, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage du dit navire. G M LUCAS, 30juin—6t 30, Bienville

---

PARMI les passagers qui sont arrivés hier de la Havane, à bord du steamer CHEROKEE, nous voyons le nom du Docteur EDOUARD FINLAY, chirurgien et célèbre oculiste qui jouit d'une grande réputation dans les principales villes d'Europe et d'Amérique, où il a exercé sa profession pendant plusieurs années.—Quoique l'objet de sa visite à la Nouvelle-Orléans soit seulement pour soigner un jeune Espagnol qui est gravement malade des yeux, on nous a assuré que, pendant son court séjour dans cette ville, il donnera des consultations, fera l'opération de la cataracte, posera des pupilles artificielles, &c. &c., aux personnes qui voudront bien demander ses services. Le Dr. Finlay a fixé sa demeure rue Royale, No. 201. 7juil—4f

LE Dr. SOUTERRE, forcé de partir de la Nlle-Orléans pendant quelques mois pour rétablir sa santé profondément altérée, a l'honneur de prévenir ses clients que M. le Dr. THIERY, rue Bourbon, No 176, a bien voulu se charger de le remplacer pendant son absence. 7 jl—3

PAPIERS PEINTS—10 caisses papiers peints assortis, du meilleur goût, en débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux, à vendre à bas prix par H NOEL & GUIRAUD, 7 juil 103, rue Royale

VINS.—En débarquement des navires Belle Assise, Prinz Adalbert et Sylvestre, de Bordeaux, 250 barriques vin rouge, 1000 caisses do. do, 18 barils vin blanc. A vendre par H NOEL & GUIRAUD, 7j 103, rue Royale.

FAIENCE—60 paniers faïence, bien assortis pour le marché Mexicain, et ayant droit au drawback, à vendre par BERNARD TURPIN, 7 juil—5 20, Vieille Levée

VIN DE PORTO—80 barils vin de Porto F. Durand "Crown," à vendre par BERNARD TURPIN, 7 juil—6 20, Vieille Levée

HUILE DE LIN—20 boucauts huile de lin anglaise, à vendre par BERNARD TURPIN, 7 juil—6 20, Vieille Levée

Quincaillerie—Ficelle, etc.
3 CAISSES serrures françaises; 5 do verroux do; 4 boucauts ficelle do, en débarquement du navire Belle Assise, venant de Bordeaux, et à vendre par BERNARD TURPIN, 7 juil—6 No 20 Vieille Levée

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux: 150 caisses absinthe Sauvajeol, Bruneton & Co., à vendre par X. LAMBERT, 7 juil 62, rue des Magasins

EN débarquement du navire Prinz Adalbert et du brick Sylvestre, venant de Bordeaux: 250 barriques vin rouge, bon ordinaire, 30 barriques et 16 demi barriques vin blanc, 200 barils vin blanc haut Santerne et haut Barsac, à vendre par G M LUCAS, 7 juillet 30, Bienville

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, St Julien Médoc, 40 do do Pauillac do; 50 barils vin blanc Haut Santerne, à vendre par X LAMBERT, 7 jt 62, Magasins

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, bon ordinaire, 8 barriques dito blanc Preignac, 20 demi dito dito, à vendre par PAUL LACROIX, 7 juillet 13, Toulouse

SUCRE—71 caisses sucre Cucuracho, en débarquement du brick Josephine, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3 rue Front, 7 juil entre Canal et Common

COCOS—7100 cocos en débarquement de la goélette Thomas James, à vendre par E J HART & CO, 7 juil 79, Tchoupitoulas

BLANC DE CERUSE—40 tonneaux en débarquement de la barque Nashua, à vendre par E J HART & CO, 7 juil 79, Tchoupitoulas

CLOUX—1,350 barils de marques réputées, et de différentes dimensions, à vendre par E J HART & CO, 7 juil 79, Tchoupitoulas

HUILES—30 barils huile de palma christi, No 1, 20 barils huile de lin anglaise, à vendre par E J HART & CO, 7 juil 79, Tchoupitoulas

ESSENCES de Limon, de Bergamotte, Girofle, Orange, Amande, etc, à vendre par E J HART & CO, 7 juil 79, rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—50,700 cigares de la Havane, des meilleures marques, en débarquement du brick Josephine de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 7 j 36 Vieille-Levée, entre Bienville et Douane

PRINCIPES.—30,000 véritables cigares principes, en débarquement du brick Josephine, à vendre par J M CABALLERO, 7 j 36, Vieille Levée.

EN débarquement du brick Josephine, de la Havane, 30 milliers cigares Millares, la Curiosidad, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 j 34, Vieille Levée.

CIGARES—1,000,000 cigares de la Havane: Regalias, Imperiales, Prensados, Figaros, Cazadores, Panetelas et Millares, des meilleures marques, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 j 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—800 caisses blanc, jaune, rumbrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 j 34, Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE—300 sacs café vert, en bon ordre, en magasin et à vendre par ... 7 j 36, Vieille Levée.

CONSERVES et condiments—45 caisses ... des marques Dunmore et Diane, à vendre par DELVAILLE & MORENO, ... Levée

EN débarquement de la barque Sylvestre, venant de Bordeaux: 50 quarts de pipe eau-de-vie P. Godard, 35 do do do La fontaine, 15 do do do H. Baron, 80 caisses vin rouge St-Julien; A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 7 j 17 et 19 rue St-Louis

EN débarquement du brick Prinz Adalbert, de Bordeaux: 33 quarts de pipe eau-de-vie J Boireau, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 7 j 17 et 19, rue St-Louis.

EN MAIN et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de CIGARES de la Havane et du SUCRE de la Havane, brun, jaune et blanc, CACAO Guayaquil supérieur. J M CABALLERO, 7 j 36, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—73,300 en débarquement du brick Josephine, à vendre par B VALLS, 7 juil 30, Commune

CHARLES BYRNE, MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tôle, et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC. Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 4 juin

CAFÉ A LOUER.
L'ETABLISSEMENT connu sous le nom du Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et le Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 25 juin 22, St Louis

PENDANT mon absence de cette ville, M. Gabriel Lesaumier, encanteur public, me remplacera comme crieur, à toutes les ventes qui me seront confiées. BERNARD TURPIN, 30 juin—15

LE DOCTEUR ROUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 120, entre Bourbon et Dauphine. 1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. B. AUCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs de feu R. G. Hobbs, ils continueront comme par le passé le commerce de souliers. 1juil—3m

NOURRICE A LOUER.
UNE NEGRESSE de vingt-cinq ans, parfaitement saine et nouvellement accouchée, cette négresse a perdu son enfant. S'adresser au No 38, rue Bienville 30jn—15j

Compagnie et Banque du Canal de la Nlle. Orléans.
Nouvelle Orléans, 23 juin 1851.
LES directeurs de cette institution ont, ce jour, déclaré un dividende de quatre pour cent (4 o|o) sur les profits des derniers six mois, payable à dater du 1er lundi de juillet, et à New-York à dater du 1er d'août prochain.
SAM. C. BELL, 24 juin—3pe août Caissier

DISPARU.
UN jeune garçon nommé GEORGES, âgé d'environ seize ans, appartenant à une famille respectable de couleur, a disparu depuis le jour de la St Jean, 24 juin—Il avait pour habillement une veste drap jaune, un pantalon de cotonnade et un chapeau de paille à larges bords; il est haut de stature et d'une figure mince et un peu jaunâtre. Toute information sera reçue avec gratitude à la grocerie No 145, rue de la Nouvelle Levée, entre Ursulines et Hôpital. 1 juil—6

P. LONGIS, 47, Vieille-Levée, offre à vendre—100 barriques de vin F. Durand en magasin, 180 quarts de vin de Porto Miguel Reig, 180 quarts de vin de Porto F Grousset, 150 do do Madère do, 16 barriques de vin de famille, 15 do ordinaire, 8 do de Médoc Tardieu, 8 do de Genouilhac et Valery, 150 caisses de vin Su de Médoc, 90 paniers huile d'olive de Flagniol, 10 vases Médicis, en fonte de fer, 10 barils de vieux whiskey. 30 juin

COGNAC—14 demi pipes Maglory 1831; 20 demi et 9 quarts A de Mondore 1846; 4 demi et 6 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 9 demi, 9/4, J J Durand 1844; 4 demi et 5 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 11 quarts J J Durand 1846; 4 demi J J Durand 1848; 20 quarts Eraud; 7 et demi, et 6 quarts A L Bieville, 3 demi J J Durand, 1849; 5 demi et 5 quarts J J Durand, 5 demi et 184 Jean Louis, supérieur cognac 1811—sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31 Vieille Levée

GIN—25 pipes genièvre, de la marque "Anchor Brand" récemment arrivé, et sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31, Vieille Levée

PORTO (F Durand)—525 quarts Porto, de la marque bien connue F Durand Crown, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31, Vieille Levée

VIN POUR FAMILLES—10 barriques vin St-Julien, à vendre par J & J TARDOS, 23j 31, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—1200 caisses vin de plusieurs marques différentes, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31, Vieille Levée

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses fruits de la marque "Champion", à vendre par J & J TARDOS, 23 juin No 31, Vieille Levée

20 BARRIQUES [illegible]

CANDIDAT POUR LE CONGRES:
MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer le col. THEODORE GAILLARD HUNT, comme candidat pour représenter au Congrès le second district. Sujet à la nomination d'une convention Whig.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.
Nous sommes autorisés à annoncer M. I N. MARKS, comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT au Congrès, sujet à la décision d'une Convention Whig. 2juil

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

G. MEYNIER.
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la Quatrième Justice de Paix.
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

F. M. GRASS,
Ex-collecteur, est candidat pour Assesseur.

ARMAND PELLERIN.
Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 26 ja

LUCIEN DUBUC
Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Election 3 novembre 1851.

MARCELIN ENSARD,
Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 26 juin—

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

A. W. SCATES,
Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer M HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1re municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851

S. VIOSCA
Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.
ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

CANDIDAT
Collecteur pour la Première Municipalité:
J. N. ELLIOTT.
Sujet à la décision du parti Whig, pour une réélection.

CANDIDAT.
Collecteur pour la Première Municipalité:
J. BARNES.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX.
L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4me district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

EXPRES POUR LA CALIFORNIE,
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les Iles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos associés. M. H D B Cutler est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial et de cette manière, ne pourront expédier ... les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de Dearing & Wiley.
No 57, rue du Camp.

Dans l'affaire de la Municipalité No Un, demandant la nomination de trois commissaires pour estimer et affecter les dépenses pour l'ouverture de la rue de Canal et la construction d'un chemin en planche.

LES soussignés commissaires d'assessements et d'estimation, nommés par l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour estimer les dommages, pertes, avantages et profits résultant et occasionnés par les améliorations et l'ouverture de la rue du Canal, donnent avis par les présentes à toutes les personnes intéressées, qu'ils ont présenté à la Cour le ... juin courant, leur rapport ... et que s'il n'est pas fait opposition ... délai ... le dit rapport sera homologué et confirmé ...
(Signé) D. PRIEUR, JAMES P FREBET, NEWTON RICHARDS, Commissaires.
30juin—10t

Maison française,
No 200 DU CANAL,
Encoignure Bourbon.

UNE expédition tardive ... la boutique de ... informe respectueusement les dames et le public en général, qu'il ... de vendre aux conditions les plus douces, tout ce qui compose un nouvel assortiment qui, bien que reçu très tard, est parfait de bon goût et de fraîcheur.
Il se compose de barèges imprimés fort pour 3 ... la yarde, un très beau choix de robes à volants, de mousselines, de gazes, de ... dentelles ... Aussi des ... une très belle ... guipure Hamac, ... de Paris, mousselines ... à ... et un grand nombre d'autres articles ... trop long à énumérer. On trouvera également un grand choix de mantelets ... qui, ... marchandises précédemment reçues ... tout le ... complet assortiment ...
Les ... trouveront des ornements magnifiques dans tous les genres.
28ja E D PANIS

Bureau de la Compagnie des Remorqueurs Good Intent.
Nlle-Orléans, 3 juillet 1851.
DES propositions cachetées pour fournir à la compagnie des Remorqueurs Good Intent, vingt-six mille cordes de bon bois de frêne, seront reçues à ce bureau jusqu'au 14 du courant, à 10 heures du matin. Ce bois devra être délivré dans les 12 mois qui suivront le 1er d'août prochain.
4 j—6f WM WHANN, directeur.

BANQUE DES NEGOCIANS ET DES ARTISANS.
Nlle-Orléans, 3 juillet 1851.
LA Direction a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires le mardi 10 courant ou après, et aux actionnaires de New-York, le 1er août ou après.
4juil—6f G CRUZAT, Caissier.

COURS DE MAGNETISME.

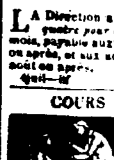

La Société Magnétique de la Nelle-Orléans, dans le but d'accélérer davantage la propagation d'un grand bienfait, continuera ses cours tous les lundis, dans la soirée, chez son président, rue Conti, No 99: expositions théoriques, et démonstrations pratiques sur des sujets impressionnables, ou sur des malades.

Ne seront admises que les personnes qui se seront fait inscrire d'avance—Leçons particulières à qui le désirera. 1 juil

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St-Louis et Conti.
4 juil—3m TH. KOPNIG.

D'UN commun accord la société CHS. RICHARD & LEBY, est dissoute à dater de ce jour. M. Richard est chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1851.
4 juil—3f 1pa

Tonneliers—Tonneliers.
DEUX excellens tonneliers, à vendre à l'amiable. S'adresser à S GUINAULT, 4 j—6f No 24, Passage de la Bourse.

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux: 28 barriques Montferrand; 50 do vin St Julien; 75 do vin de Bordeaux; 200 caisses vin rouge; 100 milliers bouchons à bouteilles; 6 do bouchons à damejeannes. 50 paniers bouteilles vides, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 4 juil 13 et 15 St-Louis

EN débarquement du brick Silenzio, venant d'Arrivée, en 40 jours, le soussigné offre à vendre: 1000 caisses citrons; 1000 ... d'ardoises; 1200 caisses macaroni et vermicelli; 600 demi caisses do do. A vendre par D LANATA, 4juil 9—10, Jefferson

INDIGO—7 surons Guatemala, supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 juil 3 Front Levée

MELASSE—50 barils Moscovado, en déchargement du brick Telegraph, de Matanzas, à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 juil 3, rue Front

CIGARES—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, tels Principes et cigares d'habitation, des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 juil 3, Front Levée

CAFE—Prime vert, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 juil 3, Front Levée

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 30,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CIMENT—450 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX—300 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—... barils chaux ..., à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

BRIQUES à feu anglaises ..., à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

NEGRES DEMANDÉS—On a besoin de six ... robustes, qui ne soient pas employés ... SEPOULLY & GARNET, ...

MAISON D'IMPORTATION FRANÇAISE
No 47, rue de Chartres.
NOUS informons nos amis et le public que nous avons ce jour formé une société sous la raison de P. J. MICHON & SARRAT pour l'importation directe de marchandises françaises et américaines.
27 juin—8 MICHON & SARRAT.

TH. MOREAU,
Rue Royale, encoignure Toulouse et rue St. Charles, No 36.
Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment de ... chemises toile fine, du premier ..., chemises devant toile, ... toile mécanique, ... 150 douzaines chaussettes blanches et écrues depuis $1 la douzaine; 25 douzaines gilets et camisoles coton blanc et écru pour l'été; Pantalons toile fine assortis de tailles, Gants fil d'Ecosse, soie, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames.
Grand choix d'éventails riches et ordinaires; Forte partie de rubans unis et façonnés, ... du cours;
Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour bains;
Velours noirs et couleurs pour bracelets;
Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris.
NOTA—Th. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en main un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine;
Eau de Cologne double à $1 le gallon;
Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

Victor Hébert,
PROVISOIREMENT RUE DE CHARTRES No 111,
ENTRE ST LOUIS ET CONTI.

REÇU par le navire Carrack—Pandans Maladies Nerveuses—2 vols; Compendium de Médecine—8 vols; Bouchardat, Annuaire pour 1851; Wahu idem idem; Toullier, Droit Civil Français—7 vols; Voltaire (Œuvres Complètes—13 vols); Chants et Chansons Populaires de la France; Clavel, Histoire Pittoresque des ...; Pardien, Excursions en Orient—1 vol; Pianos de l'Europe ... vols en 4 ...; Manuel du Capitaliste.
Editions F. Didot et Carpentier.
Œuvres Choisies des Auteurs Anciens et Modernes.
NOUVEAUTÉS.
A. Romieu—Le Spectre Rouge;
G. Sand—Claudie, drame;
A. Maquet—Valeria;
A. Dumas—Le Comte de Morcerf, drame;
M. Fouchard—Drame interdit à Paris par la Censure;
Drames, Comédies, Opéras Comiques, Vaudevilles Nouveaux, &c;
300,000 COSAQUES (Pétards) 25 juin

Victor Hébert,
Provisoirement 111, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.
REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor. Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0.
Librairie, papier peint, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c, &c.
13juin—

Vor HEBERT
Changement de domicile momentané
Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orléans.

PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier peint, ... articles de bureaux, &c., &c. de Vor HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114, entre St-Louis et Conti. 13ja

Compagnie de la Poudre de Hazard.
C. T. BUDDECKE et Co.
agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie de Hazard est non seulement garantie pour n'être jamais surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques, ayant gagné la préférence partout où elle a été introduite ... Cette manufacture de poudre ... la plus grande des Etats-Unis. Tous ceux desquels on ne sera pas satisfaits ... dépenses seront remboursées. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en fer blanc très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.
C T BUDDECKE & Co,
23 mai—3m 100, rue Tchoupitoulas

Hotel
TENU PAR EUGENE CAILLER,
A BILOXI.

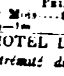

EUGENE CAILLER a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'agrandir et d'embellir son Etablissement, où l'on trouvera mieux que partout ailleurs un comfort des plus choisis et des plus succulents.
On y trouvera aussi un magnifique jardin très ombragé ainsi que deux spacieuses Cabanes à bains, l'une pour les Dames et l'autre pour les Messieurs.
PRIX DE LA PENSION:
Par Mois....$30—Quatre Repas par jour
11juin—1m Vin à discrétion

HOTEL DE PROCTORVILLE.
A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique.

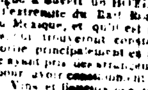

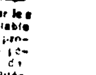

Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL au Lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table bien assortie principalement en poissons. Le propriétaire ayant pris des arrangemens avec des pêcheurs pour avoir constamment du poisson et des huîtres. Vins et liqueurs des meilleures qualités ainsi que des appartemens pour les familles. Le tout à des prix modérés.
9 juin—3m B. MESTRE.

Dissolution de Société.
LA société ci-devant existante sous la raison de SYKES, HYDE & Co, expire aujourd'hui par limitation.
R. B. Sykes est chargé de la liquidation des affaires de ladite société.
Signé R. B. SYKES, E. F. HYDE,
Par procuration, R. B. SYKES, JAS. T. DANIELS.
Nlle-Orléans, 30 juin 1851.

R. B. SYKES est aussi chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne société de SYKES, HYDE & Co.
Signé R. B. SYKES,
Par procuration, E. F. HYDE, R. B. SYKES.
Nlle-Orléans, 30 juin 1851.

LES affaires d'encan seront continuées comme par le passé au No 51, rue des Magasins, par et pour le compte du soussigné. R. B. SYKES, encanteur.
1 juil—1, 2, 3, 4 et 7

AVIS—Les propriétaires et agents des propriétés dans les limites du 4me District représentatif, compris entre les rues Canal, St Louis, le fleuve et les limites inférieures de la 1re Municipalité, sont requis de passer à mon bureau à 5 heures P. M. afin de s'assurer du montant de l'assessement de leurs propriétés, pour l'année 1851, et corriger les erreurs qui peuvent s'y trouver.
Bureau, 197, rue Conti, entre Rempart et Bassin.
1ja V. DEJOUX, Assesseur

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

IODURE DE POTASSIUM—1 caisse Iodure de 50 flacons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue Chartres

GELATINE—4 boucaut, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

VEAUX CIRÉS—40 douzaines, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

HUILE—30 barils Graisse et 30 barils huile d'Eléphant, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils Warners supérieur, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

JAMBONS—100 tierçons Baker & Shupe, Schooley & Hough, et autres marques, jambons passés au sucre, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

BŒUF—50 barils, 5 demi do Mess de Dallas, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—400 caisses Verdin, ..., 100 do Etoiles, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses Verdin ..., Chs Oberne Orillé, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Alexandre, de Bordeaux: 44 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 2 juil 13, rue Toulouse

25 CAISSES vin blanc chateau Yquem, très supérieur, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1 juil 103 rue Royale

58 Caisses vin de Bordeaux très vieux, Lafitte, Margaux, &c., en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1 juil 103, rue Royale

CHAMPAGNE—25 paniers champagne A. Monnoux, en magasin et à vendre à bas prix pour clore une facture, par NOEL & GUIRAUD, 1juil 103, rue Royale

LIQUEURS—4 caisses liqueurs superfines assorties, 8 caisses Curaçao, ... marasquin. En magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1 juil 103, Royale

VIN de Bordeaux—46 barriques vin de Bordeaux supérieur, St Estèphe, Pauillac, St-Julien &c. en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1 juil 103, Royale

DAMEJEANNES—... GUIRAUD, 1er juillet 103, rue Royale.

VIN ROUGE—... barriques vin rouge, en débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1er juillet 103, Royale.

A VENDRE ... Flaquet. ... Jefferson